

www.nyons.com

Nyons infos

Le magazine de la Ville



Inauguration de la nouvelle navette "NyonsBus" 100% électrique le 3 avril 2023.

> **Page 3** > Vidéoprotection : un outil pour votre sécurité

> **Page 6** > Un budget 2023 tourné vers l'avenir

> **Page 4** > L'énergie solaire au service des Nyonsais

> **Page 9** > Rencontre avec Vincent Eysséric

> **Page 5** > Piétonnisation du marché : un test avant l'été

> **Page 12** > L'Espace Roumanille où les créations fourmillent



Bienvenue à Nyons

L'agenda des sorties

Foires & marchés

- **Le 1^{er} mai** > Marché aux fleurs du Comité des Fêtes, square du 18 juin.
- **Le 7 mai** > Ouverture du marché provençal, qui se tiendra tous les dimanches matins durant l'été.
- **Le 13 mai** > Marché aux fleurs de la FCPE, place du D^r Bourdongle
- **Les 20 et 21 mai** > Foire éco-biologique «Naturellement» sur la Promenade de la Digue.
- **Le 20 mai** > Marché de produits du Terroir et artisanat, place de la Libération Nord.
- **Le 28 mai** > Marché artisanal «Les Artisans de Provence», place de la Libération Nord.
- **Le 3 juin** > Vide grenier de la FCPE, square du 18 juin.

Patrimoine

- **Le 13 mai** > «La Nuit des Musées», au Musée d'archéologie et d'histoire et au Préau des Arts, de 20h à 23h.

Spectacle vivant

- **Le 12 mai** > Concert de l'ensemble vocal Monalisa, à l'Église, à 20h30.
- **Le 13 mai** > «Le Paquet», comédie contemporaine de la C^{ie} du Grain de Sable, à L'Électron Libre», à 21h.
- **Le 14 mai** > Concert de l'ensemble vocal «Ripitiki», au Temple, à 17h30.
- **Le 27 mai** > «Un bout de souffle», seul-en-scène poétique par la c^{ie} Rê-VOLT, à L'Électron Libre», à 20h30.
- **Le 26 mai** > Conférence sur l'avènement de la démocratie en Espagne, par Colette Brun Castelly, Maison des Associations (salle 13) à 17h.
- **Le 27 mai** > Digue Donnaire 2023 : une journée pour le jeune public sur la place du D^r Bourdongle, à partir de 11h (cf. p. 11).

Solidarité

- **Le 25 mai** > Don du sang à la Maison de Pays, de 8h30 à 12h30.

Loisirs

- **Le 27 mai** > Ouverture du parc aquatique «Nyonsoléiádo» à 11h.

Toutes les sorties sur www.nyons.com



L'édito

Le Conseil Municipal de la ville de Nyons a voté récemment le budget 2023 de la commune. Celui-ci s'inscrit dans un contexte inédit et délicat (cf. édito du Nyons Infos n°148 du mois de mars/avril 2023).

Pour autant, ce budget confirme le respect des engagements municipaux pris lors des dernières élections municipales :

- Non augmentation des taux d'imposition
- Encours de la dette maîtrisé à hauteur de 3,7 M€ fin 2023
- Sauvegarde d'une épargne nette à hauteur de 2,7 M€ fin 2023

mais également

- La maîtrise et la gratuité des services (Nyons Bus, périscolaire, parc aquatique pour les enfants de moins de 6 ans, etc.)
- Le maintien des tarifs dans les restaurants scolaires, les droits de place et occupations du domaine public, les locations économiques (pépinière d'entreprises, ZAC du grand tilleul...)

- Une augmentation mesurée mais néanmoins nécessaire des tarifs du parc aquatique.

Il vise également à conforter l'ensemble des investissements déjà engagés :

- Aménagement du parc arboré et de la promenade de la Digue.
- Aménagement du quartier de la Maladrerie
- Modernisation des équipements sportifs et ludiques promenade de la Digue
- Travaux dans les bâtiments : Foyer des Jeunes Travailleurs, local du Comité des Fêtes... tout en lançant l'ensemble des études pour les prochains travaux des années 2024, 2025 :

• Aménagement thermique et acoustique du Groupe Scolaire de Sauve

- Aménagement du quartier de la Mochatte (partie basse)

Tout cela dans un cadre visant à la sobriété énergétique et à la transition écologique.

Ce budget 2023 veille enfin au financement des travaux d'entretien du patrimoine communal et de la bonne tenue de la ville et de ses services au quotidien.

Pierre COMBES
Maire de Nyons

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Inauguration la nouvelle navette «NyonsBus» le 3 avril 2023. De gauche à droite : P. Catenoz, J. Hidalgo, C. Nicosia, P. Combes. Photo Patricia Bilcocq. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.



Vie Publique

Vidéoprotection : un outil pour votre sécurité

En 2012 étaient mises en service les 16 premières caméras du système de vidéoprotection de la Ville de Nyons. Onze ans plus tard, la Commune a investi dans la modernisation du matériel rendue nécessaire par l'obsolescence et l'évolution techniques.

Une quarantaine de caméras enregistrent 24h/24h et 7j/7 les activités de plusieurs endroits de la Ville. Les images collectées sont à la disposition du Procureur de la République dans un cadre réglementaire strict. Si la Police municipale peut visionner les images en direct au centre de supervision urbain*, une réquisition de l'Officier de Police Judiciaire est nécessaire pour les visionner.

L'objectif de ce dispositif est d'avoir tous les outils nécessaires pour aider les forces de la police municipale et de la gendarmerie nationale dans leur travail de protection des personnes et de lutte contre la délinquance.



Assistée par la société Roficom qui assure la maintenance de son système de vidéoprotection, la Ville de Nyons vient de s'atteler au renouvellement de son matériel devenu vieillissant. Dans ce cadre, de nouvelles caméras à vision infrarouge ont été installées pour permettre une surveillance de nuit, suite à l'extinction de l'éclairage public de 0h30 à 6h. Douze d'entre elles sont désormais équipées de 4 objectifs contenus dans un dôme,

permettant d'avoir une vision permanente des emplacements. Ces nouvelles caméras disposent également d'une définition de l'image nettement supérieure. À noter qu'une extension du parc de la vidéoprotection est actuellement à l'étude pour une couverture élargie de la ville.

** Seules les personnes autorisées peuvent entrer dans le centre de supervision.*

Optic 2000

Pascal VEILLY
Opticien diplômé
Lentilles de contact

Votre opticien
s'engage



5, place de la Libération - 26110 NYONS
Tél. : 04 75 26 44 00 - Email : nyons@optic2000.com

MIS Services

Homme toutes mains

SCHIFFLER Michael

06 79 45 39 73

amisservices26@gmail.com

Travaux de bricolage

Travaux de jardinage

Surveillance de domicile



- 50% de
remise immédiate
DEVIS GRATUIT

Ville Durable

Prochaine édition de la **Foire éco-biologique Naturellement** les 20 et 21 mai 2023 ! Cet évènement incontournable accueille chaque année une centaine d'exposants et environ 10 000 visiteurs sur deux jours. Le thème de cette 31^e édition : «Maintenant, Changeons !»



L'énergie solaire au service des Nyonsais

Il est possible d'obtenir de l'électricité à partir de panneaux solaires (ou panneaux photovoltaïques) installés sur la toiture de votre maison. L'électricité obtenue peut être utilisée pour votre usage personnel ou vendue, en totalité ou en partie, à un fournisseur d'électricité. Les chiffres de l'observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque montrent l'engouement des français pour la filière solaire ces dernières années.

À Nyons, l'installation de panneaux photovoltaïques par les habitants a connu un réel essor depuis 2022, sous l'effet de la hausse du coût de l'énergie. Près de 90 déclarations préalables relatives à l'installation de panneaux solaires ont été déposées en mairie depuis 2020, dont 53 en 2022.

De nombreuses entreprises installées sur la zone des Laurons se sont aussi équipées. Les bâtiments agricoles se prêtent également bien

à ce type d'équipement et plusieurs professionnels ont déjà franchi le pas. Au total, près de 3000m² de toitures ont été équipées ou autorisées sur la commune, dont 1500m² au profit des entreprises.

Pour tout renseignement sur les installations photovoltaïques, vous pouvez consulter le site photovoltaïque.info/fr. Vous pourrez notamment y quantifier le potentiel de votre toiture.

Malgré leur bonne rentabilité, ces installations sont éligibles à peu d'aides financières.

La plus intéressante est la prime à l'autoconsommation qui est versée en une fois depuis 2022. Son montant varie de façon trimestrielle selon la puissance installée. Rendez-vous sur www.economie.gouv.fr rubrique «Particuliers» pour en savoir plus.

Les sites www.technosolar.fr et www.otovo.fr vous permettront de choisir un professionnel qualifié.



Flashez moi pour consulter le guide !

Weldom

ensemble c'est mieux



le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Route de Montélimar
C.C Les Oliviers
NYONS

Tél. 04 75 28 17 68

Piétonnisation du marché : un test avant l'été

En travaux

Ce jeudi de l'Ascension (18 mai 2023) le marché hebdomadaire se déroulera selon les nouvelles conditions prévues pour cet été. Son périmètre sera sécurisé, en autorisant l'accès aux seuls piétons.

Dans le Nyons Infos 147 de février dernier, nous vous proposons un dossier sur le marché de Nyons, avec un coup de projecteur sur le projet municipal de piétonnisation du marché estival du jeudi.

Durant la période estivale, l'affluence importante de touristes fréquentant notre marché, combiné au flux constant de véhicules, augmente de manière conséquente le risque d'accident chaque jeudi.

De plus, le plan Vigipirate est maintenu au niveau «sécurité renforcée - risque d'attentat» depuis le 19 juin 2021. Autant de problématiques qui nécessitent de prendre des mesures pour garantir la sécurité des piétons, tout en facilitant la circulation routière et le stationnement aux abords du périmètre.

Jeudi 18 mai prochain sera mis en place un test de cette nouvelle organisation, avec la création de plusieurs déviations, l'installation de barrières, potelets et d'une signalétique pour orienter les automobilistes. Veillez à ne pas stationner votre véhicule dans le périmètre élargi du marché, sous peine de mise en fourrière.

Cette phase d'essai ne sera pas entièrement identique au dispositif estival : les 3 parkings éphémères prévus, situés derrière la chapelle Chausan et dans les zones des Laurons (derrière Matteredra) et du Grand Tilleul, ne



Les barrières haute sécurité modulaire F18 prêtes à l'emploi

seront pas encore opérationnels. Il en sera de même pour la navette gratuite qui reliera toutes les 30 minutes ces parkings au giratoire du Tennis à proximité du pont de l'Europe. Concernant la navette «NyonsBus», les circuits seront modifiés en conséquence.

Tout sera prêt pour le 13 juillet, le premier jeudi des vacances scolaires. De ce fait, les sorties d'écoles ne seront pas impactées par ce changement.

Au total, la piétonnisation concernera 8 jours de marchés, du 13 juillet au 31 août.

La fermeture du secteur se fera à 9h30 et la réouverture à 14h30.

>> Plus d'informations sur les foires et marchés à Nyons, sur le site de la ville, à l'URL : www.nyons.com/decouvrir-nyons/art-de-vivre/foires-et-marches

SUPER U Nyons
Route d'Orange
26110 Nyons
Tél. : 04.75.26.01.21
superu-nyons.com

du lundi au samedi :
8h30 - 19h30
et le dimanche :
9h - 12h30

U location
Utilitaires, tourisme, minibus

U DRIVE
coursesu.com

U traiteur
facebook.com/u.nyons

b:bot
BY GREENBIG
Recyclage bouteilles plastiques

SARL PROVENCE SERRURE
parce que votre sécurité, c'est notre métier...

PROVENCE SERRURE

06 86 31 13 15
9 coteau de salerand- 26110 Nyons
provenceserrure@gmail.com
www.provence-serrure.com

Vitrierie
Serrurerie
Menuiserie
Volet Roulant / Store

DÉPANNAGE 24H/7
DEVIS GRATUIT

Le dossier

➤ Un budget 2023 tourné vers l'avenir

Le 5 avril, la ville de Nyons a voté son budget 2023. La gestion rigoureuse et raisonnée des finances communales depuis de nombreuses années permet de faire face aujourd'hui aux chocs inflationnistes tout en maintenant un programme d'investissements dynamiques.

Maintien des taux de fiscalité et stabilité des tarifs

Ce nouveau budget a été élaboré en tenant compte des effets de la crise énergétique qui se matérialisent par une **très forte hausse des factures d'électricité et de gaz** (voir page 8). Les dépenses à caractère général sont de ce fait lourdement impactées par la reprise soutenue de **l'inflation** en France.

Malgré ce contexte difficile, les élus de la ville de Nyons ont fait **le choix de ne pas augmenter la pression fiscale** sur les contribuables locaux. De même, les principaux tarifs municipaux restent inchangés (cantines, places du marché, cimetière...). Les droits d'entrée au parc aquatique (notamment pour les personnes extérieures à Nyons), seront toutefois revus à la hausse afin de réguler l'affluence estivale. L'objectif est donc de préserver le pouvoir d'achat des familles et des entreprises Nyonsaises.

La Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences principales est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2023. En compensation de cette perte pour les communes, la loi a prévu le transfert de la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) qui se cumule avec la part communale depuis 2021. Ainsi, les communes perçoivent depuis 2021 le produit de la TFPB en lieu et place des départements, en compensation de la perte de la TH. Le Conseil Municipal se prononce désormais sur les taux :

- des Taxes Foncières (sur le bâti et le non bâti)
- de la Cotisation Foncière des Entreprises.
- de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants.

Ces taux restent inchangés pour 2023.

Enfin il convient de rappeler que **l'État a augmenté en 2023 les valeurs locatives** de +7,1% pour les bases de TH et de Taxe Foncière (TF) afin d'apporter des ressources complémentaires aux collectivités, confrontées à la

spirale inflationniste. Cela implique que tous les propriétaires verront donc leur taxe foncière augmenter d'au moins 7 % cette année, alors que la mairie a maintenu ses taux au niveau de 2022 !

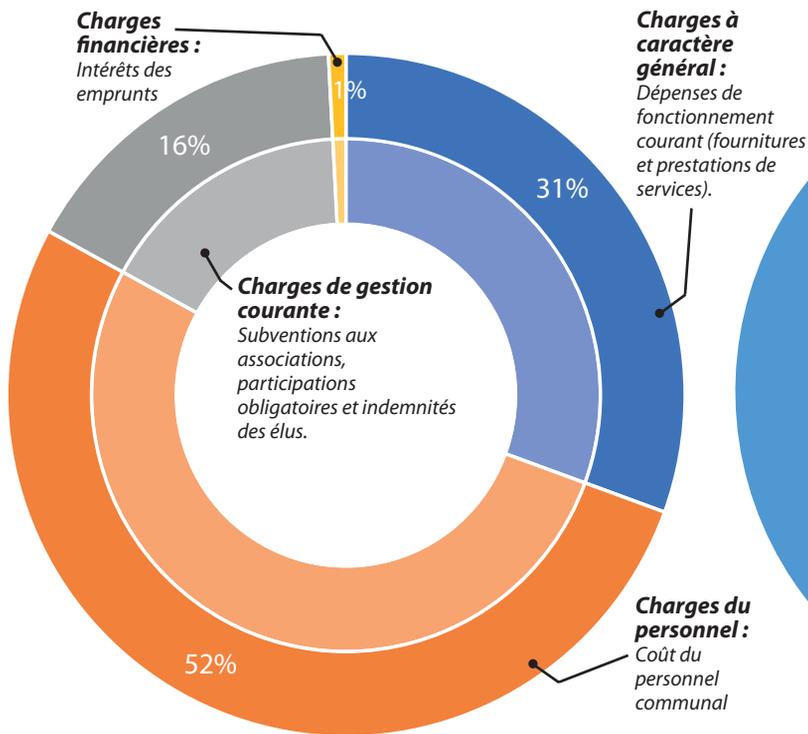
Les principaux investissements de 2023

En 2023, la vie communale sera marquée par l'adoption d'un budget d'investissement important, qui s'accompagne de la recherche constante de subventions afin d'en diminuer le coût global pour la collectivité. Le programme d'investissements reste ambitieux malgré un contexte budgétaire très difficile. Levier de développement local, il permet de conforter un patrimoine communal au service du mieux-vivre ensemble.

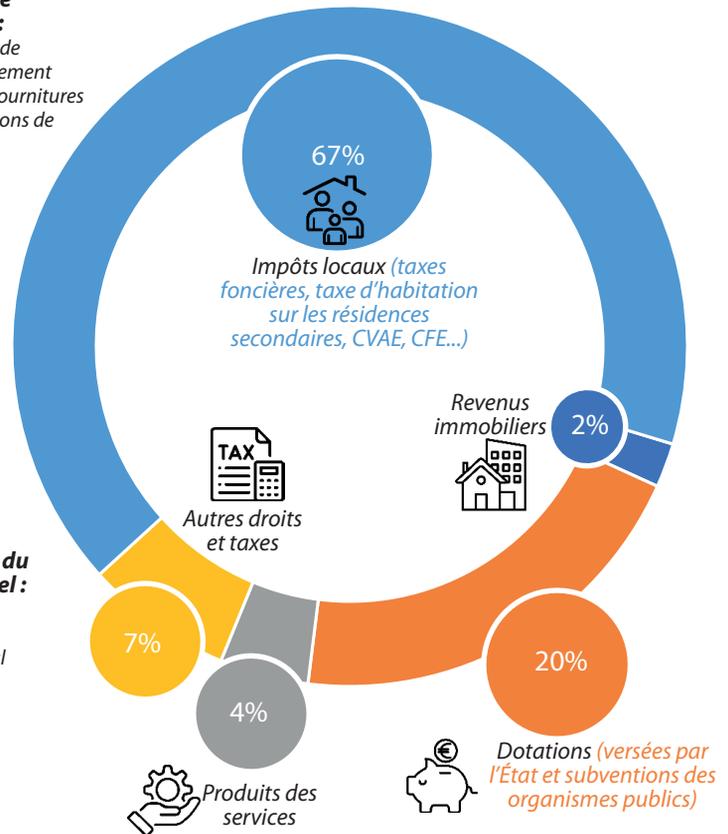
Les projets phares de 2023

Une enveloppe très conséquente est prévue cette année pour la modernisation et le renouvellement des matériels et véhicules des services municipaux (493 035 €).

DÉPENSES de fonctionnement



RECETTES de fonctionnement



Le budget 2023 prévoit également d'importants crédits pour la rénovation de la voirie communale et l'acquisition de matériels d'obstruction destinés à sécuriser le marché et les manifestations nyonsaises (365 000 €).

Les travaux du groupe scolaire de Meyne sont chiffrés à 90 000 €. Ils comprennent la réfection de la cour de l'école maternelle de Meyne et le passage du restaurant scolaire en self. À cela s'ajoute le traditionnel programme des travaux d'intérieur dans les écoles qui se chiffre à 74 300 €. La création d'une extension au local du Comité des Fêtes et des Loisirs, installé sur la zone des Laurons, coûtera 212 000 €.

Le budget alloué à l'éclairage public s'élève cette année à 119 600 € et porte sur les travaux de modernisation du parc d'éclairage municipal.

Lancement de nouveaux projets

Le programme relatif aux équipements sportifs (création de deux padles, modernisation du

Le budget 2023 en un clin d'œil



Recettes de fonctionnement : 9,2 M€
Dépenses de fonctionnement : 8,1 M€
 dont masse salariale : 4,3 M€
Epargne (autofinancement) : 4,5 M€
Investissement : 3,6 M€

skate park et du terrain multisport) s'élève à 450 520 €.

Des travaux seront entrepris au stade pour 101 900 €. Pour cette année, il s'agit essentiellement de mettre la clôture du grand terrain en conformité avec la réglementation de la Fédération de Football.

Poursuite et finalisation des projets en cours

Les travaux du Foyer des Jeunes Travailleurs se poursuivent cette année pour 393 000 €.

L'aménagement de la rue de la Maladrerie se clôturera pour un montant de 355 550 €.

La fin des travaux du parc arboré du centre-ville et de la promenade de la Digue est estimée à 100 000 €.

Le programme d'accessibilité des bâtiments communaux 2023 s'élève à 25 000 €. Il comprend notamment quelques aménagements au Panier Solidaire et des études pour

l'accessibilité du groupe scolaire de Meyne.

L'installation des dernières bornes automatiques permettant de sécuriser le centre historique coûtera 133 000 €.

Enfin, l'année 2023 permettra la remise en service de la salle «Miélandre» de la Maison de Pays (incendiée en 2021) dès septembre.

Des études diverses

Une série d'études sera lancée afin :

- de préparer la rénovation énergétique complète des bâtiments du Groupe Scolaire de Sauve (170 000 €).

- de solutionner le problème de remontées capillaires de l'église Saint Vincent (34 000 €),

- d'organiser la réhabilitation de la voirie du quartier de la Mochatte / Clair Tisseur (30 000 €),

- d'entreprendre la réfection complète du Théâtre de Verdure

Cette politique d'investissements est financée en 2023 par :

- Le prélèvement sur la section de fonctionnement (autofinancement) de 1,6 M€, soit + de 30 %
- Les subventions pour un montant de 340 000 €
- Les ressources propres de 1,7 M€ (fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée, taxe d'aménagement, amortissements)
- Un emprunt de 700 000 €.

(20 000 €).

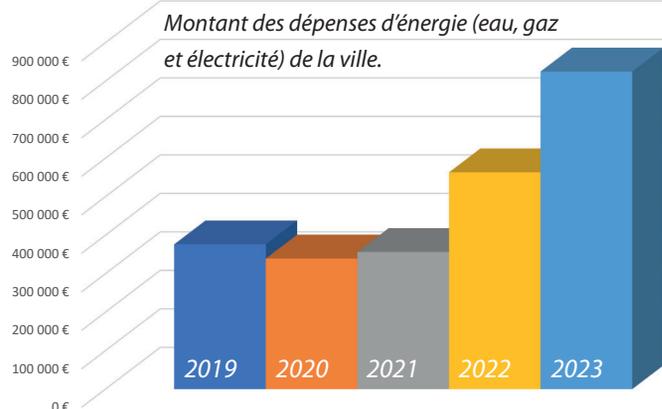
- d'élaborer la réfection du pont sur la Sauve, chemin Serre de Reynier (15 000 €).

Enfin, d'autres études (pour la création d'une piste d'athlétisme notamment) sont prévues pour un montant de 84 110 €.



FOCUS SUR LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES COMMUNALES

Malgré la diminution des consommations liées à l'éclairage public et au chauffage des bâtiments communaux, le coût de la crise énergétique se chiffre à environ 700 000€ sur deux ans pour la ville, ce qui réduit d'autant ses capacités d'investissement.



biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15
et de 14h30 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons
Tél. 04 75 27 48 69

www.biocoop.fr



Détail d'une photo de l'exposition «Émotion à l'heure bleue»



Plus d'informations sur le site www.vincent-eysseric.com



Vincent Eysséric

Photographe et formateur, cet enfant du Pays vous invite à contempler les lavandes de l'aube à la nuit à travers une exposition qui rend hommage à la mémoire de son grand-père Félix, inventeur de la distillation à grand rendement.



Vincent devant l'une de ses photos et celle de son grand-père Félix Eysséric

Vincent est le petit-fils de Félix Eysséric (1902-1988) qui fut un constructeur / inventeur autodidacte de génie ayant beaucoup contribué au développement agricole et à l'économie locale et internationale, notamment en inventant la première machine à couper les lavandes. Comme son grand-père, le photographe fait se rencontrer la technologie et la nature pour aboutir à un mariage fécond : produits issus de la lavandiculture pour l'un et photographies artistiques pour l'autre.

Né en 1964, c'est à l'âge de 9 ans que le jeune Vincent eut le déclic, en recevant de sa mère un appareil photo en plastique ! À 18 ans il achète son 1^{er} Reflex Pro - un Nikon - et passe plusieurs années à faire et développer des tirages noir et blanc au Club photo de Nyons. En parallèle, il mène des études de mathématiques et science physique à l'USTL de Montpellier, jusqu'à l'obtention en 1987 d'un diplôme de Science Physique - Optique Physique, électronique numérique et chimie structurale. Il travaille une année dans la recherche spatiale au CNES à Toulouse, avant de revenir à Nyons travailler avec son père dans la résistance des matériaux. Diplômé de P.A.O. pré-presse

en 1996, il crée en 2005 la société «Art Virtuel» et devient consultant en e-technologie. Il créera de nombreux sites, dont celui de la Ville de Nyons qui sera primé.

Aujourd'hui, Vincent enseigne l'art photographique en tant que formateur (technique et logiciels) dans les locaux d'Asoft à Nyons, mais plus globalement dans le monde francophone et cela depuis plus de 10 ans.

La nature est le thème de prédilection de M. Eysséric : il photographie la vie dans son jardin, sur les sommets et au bord des torrents, entre la Camargue, le Mont Ventoux et les Écrins... mais aussi du Vercors aux Causses, en passant par le Grand Nord Canadien et le Sahara. Il apprécie par-dessus tout se fondre parmi les fleurs, les arbres et les animaux. Perfectionniste, il peut parfois rester plusieurs heures sur une scène pour capter l'instant.

“ Copier le monde c'est le déformer, l'interpréter c'est le créer. ”

Telle est la démarche photographique de Vincent qui retravaille longuement ses clichés sur ordinateur avec les logiciels Camera Raw ou Photoshop, afin de les réinterpréter selon sa sensibilité artistique et susciter une émotion.

«Émotion à l'heure bleue» est le nom de l'exposition que Vincent Eysséric présente dans la Région :

- Jusqu'au 13 mai à l'Office de Tourisme de Buis-les-Baronnies
- Du 15 mai au 15 juillet à l'Espace Vignolis, place Oliver de Serres à Nyons (vernissage le 20 mai à 15h)
- Du 17 au 23 juillet à l'Espace Roumanille de Nyons (vernissage le 17 juillet à 18h)
- du 23 août au 6 septembre à l'Office de Tourisme de Richerenches.

>> Découvrez la chaîne Youtube «Vincent Eysséric - Art Virtuel» : www.youtube.com/@art.virtuel/videos



Groupe local LPO Nyons

“ Créé en 2011, sous l'impulsion de quelques amoureux de la nature, le groupe local LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) de Nyons, (rattaché à la LPO Drôme) est fort de ses 640 chouettes sympathisants. Il s'est fixé trois missions principales :

- Observation et découverte des oiseaux mais aussi du reste de la faune (insectes, mammifères, amphibiens...) et de la flore, en organisant des sorties d'observation, gratuites et ouvertes à tous, dans les Baronnies ou plus loin, ainsi que des formations, des chantiers nature et la participation à des manifestations locales.
- Sensibilisation du jeune public par des actions ciblées, (constructions de nichoirs et mangeoires), formations dans les écoles, et dernièrement mise en place d'un refuge LPO sur le collège de Nyons, en collaboration avec les éco-délégués.
- Travail avec des agriculteurs et des communes pour préserver et valoriser la



Guépier d'Europe / photo : Guilhem Vatou

biodiversité, à travers diverses actions, dont la pose de sites de reproduction pour des espèces en déclin et utiles dans la lutte contre des insectes ravageurs et les moustiques : mésanges, hirondelles, martinets et chauve-souris.

Le groupe participe aussi à des actions nationales comme des comptages, la Fête de la nature, la Nuit de la Chouette. Dans une période où la biodiversité perd des plumes, le groupe LPO Nyons ne fait pas l'autruche et fait résonner une voix positive, il aide à connaître la Nature pour mieux la protéger, dans une ambiance conviviale, sans prises de bec.

Pour tous renseignements :
LPO Nyons :
bruno.gravelat@gmail.com ”

> Textes édités in extenso et sans retouche.

Geste citoyen

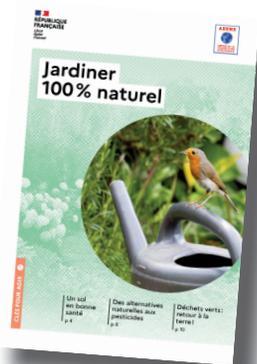
Jardiner 100% naturel

Entre les pucerons qui attaquent les rosiers, le mildiou qui menace les tomates et les limaces qui grignotent les salades, on peut se sentir parfois bien démuni... Mais plutôt que de se battre contre la nature, pourquoi ne pas en faire une alliée ? Jardiner au naturel est beaucoup plus simple qu'on ne le croit. C'est aussi indispensable pour protéger la biodiversité et votre santé. Les pesticides chimiques sont d'ailleurs interdits à la vente depuis 2019.

Dans ce cadre, l'ADEME vous propose un guide pour acquérir les réflexes du «jardinier écolo» sur le long terme. Commandez-le ou téléchargez-le gratuitement sur le site librairie.ademe.fr (en tapant «Jardiner 100% naturel» dans le champ de recherche du site).



Flashez moi !



Intermarché leDRIVE SUPER

Intermarché vous propose de louer, à bas prix, un véhicule utilitaire pour vos déménagements



Ouvert de 8h30 à 19h30 non-stop du lundi au samedi (en saison de 8h30 à 20h)
Dimanche de 9h à 12h15
Rayon pain/pâtisserie ouvert dans la galerie dès 7h30
NYONS - Avenue de Venterol
Tél. : 04 75 26 19 68



Maçonnerie générale
- Toiture -
Neuf et Rénovation



COUVREUR / ZINGUEUR / ARDOISIER

WWW.NYONS-ZINGUERIE.FR

26110 Nyons - Tél 06 78 67 68 63

rodari.eric.bat@orange.fr - www.nyons-zinguerie.fr



Le saviez-vous >>>

Ouverture du parc aquatique «Nyonsoléiädo» :

En famille ou entre amis, si vous avez trop chaud cet été, venez vous rafraîchir à «Nyonsoléiädo» ! Toute l'équipe du parc aquatique est prête à vous accueillir pour cette 22^e saison, du samedi 27 mai jusqu'au dimanche 3 septembre 2023.

Horaires : 11h à 19h du 27/5 au 7/7 et de 10h30 à 19h du 8/7 au 3/9.

>> [Plus d'informations sur le site Internet www.nyons.com](http://www.nyons.com)

(dépliant à télécharger, vidéo, infos pratiques...).

Repères



Les pharmacies de garde en mai

- Du 29 avril au 5 mai : pharmacie de Grignan
- Du 6 au 12 mai : pharmacie de Mirabel-aux-Baronnies
- Du 13 au 19 mai : pharmacie des Antignans à Nyons
- Les 20 et 21 mai : pharmacie Tomas à Visan
- Le 22 mai : pharmacie des Antignans à Nyons
- Du 23 au 26 mai : pharmacie Tomas à Visan
- Du 27 mai au 2 juin : pharmacie Bourrat à Taulignan

>> www.nyons.com (rubrique «santé»)

Nyons pratique

Ouverture du marché provençal

Dimanche 7 mai dans le centre historique !

Nuit des Musées à Nyons

Samedi 13 mai, le public est invité à déambuler dans les musées de France et d'Europe. À Nyons, le Musée archéologique présentera - en plus de ses collections habituelles - une exposition en hommage à Freddy Tondeur. Le Préau des Arts dévoilera les oeuvres des artistes du GPAN sur le thème «Le portrait dans l'histoire de l'art, et ses interprétations». Le trio vocal et instrumental Joulik donnera également un concert gratuit sur le parvis du Musée à 20h.

Digue Dondaine, le rendez-vous des familles

Samedi 27 mai aura lieu la 12^e édition du festival nyonsais organisé par le service culturel municipal en collaboration avec la Communauté de Communes. En raison des travaux sur la promenade de la Digue, le festival se délocalise place du D^r Bourdongle et propose cette année une formule dédiée au spectacle de rue. Pas de chapiteau pour cette nouvelle édition, mais quatre spectacles et plusieurs ateliers à destination du jeune public seront proposés. Adultes comme enfants pourront participer gratuitement à cette journée inédite !

état civil

Naissances

- FAOUZI Sawda, Aïchale 18/2
- POLLONNI Nina, Gabrielle le 25/2
- WINTERSTEIN Georges, John le 5/3
- LEDOUX Gabriel le 13/3

Décès

- VERGIER Ginette, Marie-Rose, Marleine le 11/2
- BÉGOU Lucie, Marie, Rosalie veuve LIOTARD le 13/2
- BERARD Claude, Julien, Honoré le 14/2
- FAREL Jacqueline, Emilienne veuve RODARI le 16/2
- MUSIU Giuseppina veuve PIA le 18/2
- GIROLDINI Michel, Maurice, Louis le 20/2
- LANARI Mario le 22/2
- NAUROY Robert, Gustave le 23/2
- PÉDRICO Robert, Benoit le 26/2
- VENARD Dominique, Muriel le 1/3
- FOURMANN Françoise, Josette le 1/3
- CROZAT Alain, Edmond le 2/3
- JOUVE Therese, Marie, Louise veuve VOIROL le 3/3
- ROUSTAN Marinette, Andrée veuve VALENTIN le 21/3
- GINOUX Claude, Aimé, Marie le 22/3
- MONIER Marcel, Félix le 23/3
- LENGARD Louissette, Albertine veuve MIKLASZEWSKI le 24/3

L'Espace Roumanille où les créations fourmillent

Le mag
Côté culture

Le bâtiment communal a ouvert ses portes pour une nouvelle saison de 22 expositions artistiques d'avril à septembre. Colliers artisanaux, peintures, photographies, sculptures, collages... Il y en a pour tous les goûts !

En avril, les peintures abstraites de **Jean Sivet** ont succédé aux tricots faits main et colliers artisanaux en perles d'Afrique de l'association humanitaire **ANIMA**.

Du 1^{er} au 14 mai, l'exposition "Entre ombres et lumières" de **Clayre Paris-Guilbert** vous présente ses peintures à l'huile et au pastel sec, mêlant surréalisme, abstraction et figuratif.

Marie Paule Mastio vous attend du 15 au 21 mai pour vous faire découvrir ses peintures sur carton figurant roses, oiseaux, papillons et montagnes, afin de contrebalancer la turbulence de notre monde.

Du 22 au 28 mai, le spectateur est invité à déambuler devant les peintures à l'huile de **Liselotte** où animaux, végétaux, personnages

dénudés et figures fantasmagoriques foisonnent et s'hybrident au gré d'histoires communes (Arche de Noé, Icare, Prométhée) et de narratifs plus personnels.

MIFP (pour "Mémoire Imagination Fantastique Plaisir") est un peintre-sculpteur autodidacte, artiste libre depuis 1970. Avec plus de 1000 œuvres originales à son actif, il expose quelques-unes de ses pièces (peintures, sculptures et autres), du 29 mai au 4 juin.

Et après...

Déborah Auclair (du 5 au 11/6), Nathan Fraysse (du 12 au 18/6), Patrick Tourtel (du 19 au 25/6), NEWBB (du 26/6 au 2/7), le Photo Club Nyonsais (du 3 au 16/7), Vincent Eysséric (cf. p.9), Marie-Laure Obers (du 24 au 30/7), Monique Deshayes (du 31/7 au 6/8)...



Clayre Paris-Guilbert



Marie Paule Mastio



MIFP



Liselotte